

Energie et développement durable : Thermique du bâtiment orientée RT-2012

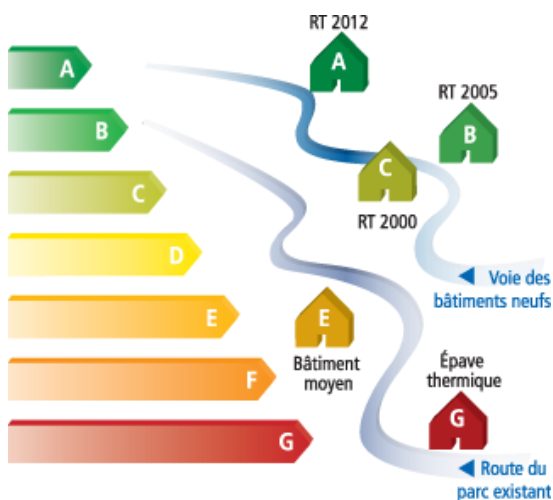
« Découvrez la nouvelle réglementation thermique »

Objectif général

Dans le contexte réglementaire actuel, l'état envisage de réduire considérablement notre consommation énergétique. C'est dans cette optique qu'il a créé des réglementations thermiques depuis 1974. Le 1^{er} janvier 2013, la nouvelle réglementation thermique devient applicable pour toutes les nouvelles constructions. Nous vous proposons donc de comprendre le contenu et les impacts de cette réglementation

Objectifs principaux

- Analyser et comprendre la RT-2012
- Se sensibiliser à l'éco-construction et aux économies d'énergies



Programme détaillé :

- Quelques données de la consommation énergétique française
- Contexte réglementaire
- Présentation de la thermique du bâtiment
- LA RT 2012 comprendre la norme
- Les différents systèmes constructifs
- Les parois
- Les équipements d'un bâtiment
- La ventilation
- La climatisation
- Les recommandations d'amélioration
- Méthodologie de réalisation

Public visé

- Salarié ou ex-salarié du bâtiment
- Demandeur d'emploi.
- Chef d'entreprise
- Architecte

Plus largement **toute personne** salariée ou en reconversion professionnelle justifiant des prérequis et **désireuse d'apprendre le métier**



Fiche formation

- **Référence** : EDD-TB
- **Durée** : 2 jours
- **Formateur** : Professionnel

Moyens pédagogiques et techniques

- e Salle de réunion.
- e Vidéoprojecteur.
- e Support de cours complet et détaillé
- e Etudes de cas concrets
- e Exercices pratiques

Prérequis obligatoires :

Afin d'assister à cette formation vous devrez justifier des prérequis suivants :

- e Maîtrise de l'outil informatique
- e Être capable d'analyse
- e Avoir des notions en thermique du bâtiment



Avantages du centre

- e Session limitée en nombre de participants
- e Qualification des formateurs
- e Disponibilité des formateurs après la formation
- e Prise en charge des dossiers de financement
- e Petit déjeuner et café d'accueil



Calendrier prévisionnel de formation :

Sessions pour l'année 2013 :

- e Janvier
- e Mars
- e Mai
- e Juillet
- e Septembre
- e Novembre

Nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements sur le calendrier définitif.